AR Prefecture
043-200073401-20240215-2024018-DE
Reçu le 21/02/2024

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL **N0 2024. 018**
10 PLACE ST ROBERT
43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 05/02/2024

Membres en exercice : 43 présents : 36 Votants : 39 Abstentions : 0 contre : 0 Pour : 39

SÉANCE du 15 Février 2024

L'an deux mille vingt quatre, le Jeudi quinze février à 20 heures le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Le Monastier-sur-Gazeille.

Membres présents : Villard Serge, Roudil Aymeric, Palhier Emmanuel, Devidal Joel, Aubry Alexandre, Chorliet Christian, Romieu Hervé, Fargier Jean-Marc, Massebeuf Jean-Claude, Mauté Annie, Bresselle Pierre, Dessalces Bonnet Laurence, Chaize Fernand, Chabannes Fabien, Arcis Michel, Roche Patrick, Jourdan Laure, Loucao Elisabeth, Ribes Michel, Brun Philippe, Sabatier jean-Pierre, Guenard Chantal, Gentes Laurent, Sabatier Jean-Pierre, Delmas Françis, Delabre Philippe, Defay André, Mourlevat Marie-Agnès, Behar Daniel, Cabanes François, Sivet Martine, Veysset Marie Christine, Chambon Jean, Allary Jean-Pierre, Abrial Raymond, Miramand Christine.

Procuration de : Ferret André à Mourlevat Marie Agnes, Bonnet Raphaël à Bresselle Pierre, Sagueton Stéphane à Dessalces Bonnet Laurence.

Secrétaire de séance : Arcis Michel

OBJET : Modification du plan de financement – Opération de réhabilitation du pôle enfance jeunesse de Lantriac

Le Président expose qu'il convient de prendre une délibération pour ajuster le plan de financement de l'opération de réhabilitation du pôle enfance jeunesse de Lantriac à la suite de l'ouverture des plis et de l'approbation des marchés de travaux.

Les nouveaux montants sont les suivants :

Etudes :	71 375 €
Travaux :	455 625 €

Le plan de financement proposé est le suivant :

ETAT – DETR ou DSIL	100 000 €
CAF	165 075 €
DEPARTEMENT	56 525 €
REGION	100 000 €
AUTOFINANCEMENT	105 400 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

AR Prefecture
043-200073401-20240215-2024018-DE
Reçu le 21/02/2024

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

Après avoir écouté cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité :

- Approuve ce nouveau plan de financement
- Mandate le président pour faire toutes les démarches nécessaires pour actualiser la demande de subvention auprès du département
- Autorise le président à signer tous les documents nécessaires

Le Président, Jean-Marc Fargier



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme